



# Libération immédiate du camarade arrêté abusivement lors de la manifestation Fonction Publique !

22 mai 2018



Un syndicaliste enseignant membre de SUD Éducation 93 et de l'Union Syndicale Solidaires, a été arrêté alors qu'il quittait le cortège de la manifestation de la Fonction Publique le 22 mai à Paris.

Après avoir tenté de traverser violemment le cortège de l'Union Syndicale Solidaires en gazant et en frappant des syndicalistes, les forces de l'ordre ont arrêté arbitrairement notre camarade lors d'un contrôle des sacs à quelques rues du parcours de la manifestation. Celui-ci n'avait sur lui qu'une paire de lunettes de plongée. Dans quelle mesure le port de lunettes de plongée constitue-t-il à présent un délit ?

SUD Education 93 appelle à un rassemblement le 23 mai à 17h devant le commissariat du 5eme arrondissement de Paris ( 6 rue de la Montagne Sainte-Geneviève ).

Après la violence en manifestation, nos camarades subissent la répression par la privation de liberté. Le gouvernement tente par tous les moyens, et tout particulièrement la répression, de faire passer en force sa politique.

L'Union Syndicale Solidaires exige la libération immédiate du camarade ainsi que des autres interpellés des manifestations et dénonce les arrestations arbitraires et abusives.

• Emplacement : PRESSE > Communiqués >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Liberation-immEDIATE-du-camarade-arrete-abusivement-lors-de-la-manifestation>